

**Zeitschrift:** Revue suisse d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 138 (2017)  
**Heft:** 11-12

**Rubrik:** Conseils aux débutants

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 26.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Novembre-décembre



**« Le vent de novembre arrache les dernières feuilles. »**

**« En décembre, coupe du bois et endors-toi. »**

Alors qu'octobre nous a apporté un merveilleux été indien avec des températures supérieures aux normes saisonnières, qu'en sera-t-il des mois de novembre et de décembre ? Aurons-nous droit à un hiver normal dans cette période étrange où le climat semble chamboulé et où le cycle

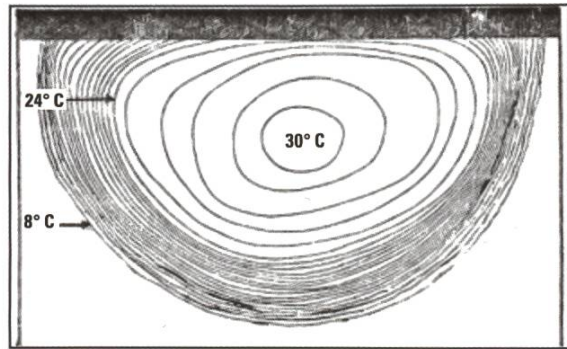
des saisons paraît se décaler ? La nature ne semble plus savoir à quel saint se vouer. En octobre, les trous de vol présentaient encore une grande activité et les butineuses ramenaient encore du pollen. Pourtant il faudrait bien qu'elles se calment et que le froid s'installe afin que la reine cesse sa ponte pour nous laisser le loisir d'effectuer le traitement d'hiver hors couvain.



Une fois le froid installé, les abeilles vont se regrouper en grappe pour assurer l'hivernage des colonies. Les abeilles se blottissent les unes contre les autres, la tête tournée vers le centre de la grappe et forment un bouclier protecteur autour de la reine et de l'éventuel reste de couvain afin d'éviter les pertes de chaleur. La zone périphérique où se trouvent les abeilles les plus exposées, est régulée entre 7° et 13° C. Puis la température augmente progressivement jusqu'à atteindre des températures proches de 30° C au centre de la grappe où les abeilles sont nettement moins serrées.

Les ouvrières vont effectuer une rotation afin que ce ne soit pas toujours les mêmes qui soient exposées au froid, sans quoi elles s'engourdiraient progressivement. Les abeilles du centre vont donc remplacer leurs sœurs pour qu'elles puissent se réchauffer.

La taille de la grappe est variable mais si celle-ci est trop petite, les abeilles devront effectuer une rotation trop rapide et elles n'auront ni le temps de se nourrir, ni de se réchauffer suffisamment. De ce fait, on comprend vite le problème; la colonie n'arrivera pas à survivre à l'hiver. C'est pour cela, qu'encore une fois, on conseille d'hiverner uniquement les colonies suffisamment fortes.



Faut-il « emballer » les ruches? Certains apiculteurs frileux se posent cette question et la réponse est non. Les abeilles vont maintenir la température idéale dans la grappe mais pas sur les cadres des bords qui pourront avoir une température proche voire similaire à celle de l'extérieur. Emballer les ruches ne ferait que retenir l'humidité ce qu'il faut à tout prix éviter.

## Calme et surveillance

La dernière intervention de l'année au rucher sera le traitement hivernal à l'acide oxalique. Il s'effectuera 21 jours après les premiers gels afin qu'il n'y ait plus de couvain operculé.

Lors de cette intervention, les abeilles devront être en grappe et dans la ruche, donc choisissez un jour où il ne fait pas trop chaud ou une matinée. Il ne faudra pas non plus que les températures soient inférieures à 8°C afin que les éventuelles envolées puissent regagner leur maison.

La dilution de l'acide oxalique dans le sucre ne se conserve pas, mélangez uniquement la quantité dont vous avez besoin. Pour quelques ruches, la méthode par dégouttement est idéale. Réchauffez le sirop d'acide oxalique au bain-marie pour ne pas trop refroidir les abeilles lors de la méthode par dégouttement. Avec une pipette laissez tomber 5 ml par ruelles occupées. Utilisez des gants, des lunettes de protection et des vêtements pour éviter toute brûlure à l'acide !



Il ne convient pas de faire un second traitement à l'acide oxalique, les abeilles en mourraient. Après le traitement on observera une grosse chute de varroas, mais après cela il ne devrait pas tomber plus d'un varroa par jour. Normalement, vos colonies seront bonnes jusqu'au prochain traitement. Il convient tout de même de contrôler la chute de varroas pendant toute la saison apicole afin de réagir rapidement en cas de réinfestation.

Vous trouverez les autres méthodes de traitement (par exemple par sublimation pour un plus grand nombre de ruches) sur le site du Service sanitaire apicole.

Il convient également que je vous donne les traditionnelles recommandations d'hiver :

- Surveillez l'extérieur du rucher; branches, mésanges, toit, éventuellement sangler les ruches ou poser une pierre sur le toit.

